



Assemblée générale

Distr. générale
10 octobre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 148 de l'ordre du jour

Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

Budget révisé de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	4
II. Ressources financières	19
A. Vue d'ensemble	19
B. Contributions non budgétisées	20
C. Taux de vacance de postes	20
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	22
E. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières	22
III. Analyse de variations	24
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	27
Annexe	
Organigrammes	28
Carte	30



Résumé

Par sa résolution 67/270, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant de 290 640 000 dollars aux fins du fonctionnement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014. Les ressources approuvées par l'Assemblée pour la mission s'appuyaient sur le concept des opérations et l'effectif militaire autorisé approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2075 (2012).

Par sa résolution 2104 (2013), le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 30 novembre 2013 le mandat de la Force. Par la même résolution, le Conseil a porté à 5 326 hommes le plafond des effectifs autorisés.

Le présent rapport porte sur le budget révisé de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, dont le montant s'élève à 339 310 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 48 670 800 dollars par rapport au crédit de 290 640 000 dollars ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/270.

Le budget révisé couvre le déploiement de 1 126 membres des contingents, 19 agents recrutés sur le plan international, 11 agents recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour la FISNUA et l'objectif de la Force est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats qui présentent une analyse par composante inscrite dans son projet de budget initial pour 2013/14 (A/67/704) (composante sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière et composante appui), qui restent inchangés. Par conséquent, le présent rapport rend compte uniquement des indicateurs de succès et des produits nouveaux ou révisés. Les effectifs constituant les ressources humaines supplémentaires de la FISNUA ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Montant initial alloué (2013/14)	Montant révisé des dépenses prévues (2013/14)	Variation	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	119 236,0	132 621,2	13 385,2	11,2
Personnel civil	23 499,5	25 131,8	1 632,3	6,9
Dépenses opérationnelles	147 904,5	181 557,8	33 653,3	22,8
Montant brut	290 640,0	339 310,8	48 670,8	16,7
Recettes provenant des contributions du personnel	1 988,5	2 095,2	106,7	5,4
Montant net	288 651,5	337 215,6	48 564,1	16,8

Catégorie	Montant initial	Montant révisé	Variation	
	alloué (2013/14)	des dépenses prévues (2013/14)	Montant	Pourcentage
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	290 640,0	339 310,8	48 670,8	16,7

Ressources humaines^a

	Observateurs militaires	Contingents	Police des Nations Unies	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national ^b	Emplois de temporaire ^c	Volontaires des Nations Unies	Total
Direction exécutive et administration								
Effectif approuvé 2013/14	–	–	–	8	1	–	–	9
Effectif révisé 2013/14	–	–	–	9	1	–	–	10
Composantes								
Sécurité								
Effectif approuvé 2013/14	225	3 975	50	30	34	–	9	4 323
Effectif révisé 2013/14	225	5 101	50	34	38	–	9	5 457
Appui								
Effectif approuvé 2013/14	–	–	–	92	62	16	24	194
Effectif révisé 2013/14	–	–	–	106	69	16	28	219
Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)								
Effectif approuvé 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–
Total								
Effectif approuvé 2013/14	225	3 975	50	130	97	16	33	4 526
Effectif révisé 2013/14	225	5 101	50	149	108	16	37	5 686
Variation net	–	1 126	–	19	11	–	4	1 160

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Financés à la rubrique « Personnel temporaire (autre que pour les réunions) ».

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1990 (2011). La dernière prorogation en date, jusqu'au 30 novembre 2013, a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 2104 (2013).

2. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faciliter la mise en œuvre de l'accord conclu le 20 juin 2011 entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan en permettant le retour des déplacés, en assurant la protection des civils, en favorisant l'administration pacifique de la zone d'Abyei et en aidant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à créer une zone frontalière démilitarisée de sécurité.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations escomptées, qui ont été examinées par l'Assemblée générale dans le cadre du budget initial de l'exercice 2013/14 (A/67/704) et demeurent inchangées, en exécutant les principaux produits correspondants. Les cadres ci-dessous sont organisés par composantes (composante sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière et composante appui), et tiennent compte des produits supplémentaires qui seraient financés à l'aide des ressources supplémentaires demandées. Pour faciliter la lecture, les réalisations escomptées qui sont définies dans le budget initial de l'exercice 2013/14 de la mission figurent dans le présent rapport, et les produits sont révisés ou portent la mention « Aucun changement ». Les effectifs constituant les ressources humaines de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget initial pour l'exercice 2013/14 est analysée au niveau de chaque composante.

4. Dans leur accord en date du 8 mars 2013, le Soudan et le Soudan du Sud se sont entendus sur les modalités de création de la Zone frontalière démilitarisée et sécurisée, la mise en service du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et la mise en œuvre de tous les autres arrangements en matière de sécurité, à compter du 10 mars 2013. Le Gouvernement soudanais a informé la FISNUA qu'il s'était retiré le 26 mars 2013 de la Zone frontalière démilitarisée et sécurisée et le 11 avril 2013 le Gouvernement du Soudan du Sud a fait savoir qu'il en avait fait de même. La FISNUA a toutefois confirmé par la suite que les deux pays maintenaient une présence dans plusieurs points de la zone. À la date du 30 septembre 2013, le Soudan du Sud contestait toujours la détermination de la ligne médiane de la zone dans les couloirs aussi bien de Tishwin que de Renk. Dans le cadre de l'accord, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a adopté un plan détaillé en vue de la mise en œuvre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Ce plan comporte l'installation d'un siège temporaire du Mécanisme à Kadugli, de quatre postes de commandement de secteur (à Kadugli et Bouram, au Soudan, et à Gok Machar et Malakal, au Soudan du Sud) et de bases d'opérations le long des 2 200 kilomètres de frontière.

5. Par sa résolution 2104 (2013), le Conseil de sécurité a décidé de porter à 5 326 hommes le plafond des effectifs autorisés afin de fournir un élément de protection

pour permettre le déploiement intégral d'observateurs nationaux des deux parties dans le siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et dans chaque poste de commandement de secteur. L'augmentation d'effectifs concerne 1 096 soldats et 30 officiers d'état-major.

6. Dans la perspective de la mise en place du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des observateurs nationaux et des observateurs militaires des Nations Unies ont été redéployés du siège temporaire du Mécanisme à Assosa (Éthiopie), à un siège provisoire à la base logistique de la FISNUA à Kadugli (Soudan). Des troupes de protection de la Force seront déployées au siège du Mécanisme à Kadugli et dans les quatre postes de commandement de secteur. En accord avec les deux parties, la mission va organiser en priorité le déploiement échelonné du Mécanisme. Une capacité opérationnelle initiale sera déployée à Kadugli et Gok Machar au cours de l'année 2013 et une pleine capacité opérationnelle sera déployée sur tous les sites, y compris Bouram et Malakal, au cours du deuxième trimestre de 2014. Le déploiement d'un groupe d'hélicoptères tactiques dans la zone frontalière complètera la capacité opérationnelle du Mécanisme.

7. Les hypothèses de planification pour les exercices 2012/13 et 2013/14 reposaient sur un effectif initial de 300 hommes pour le Mécanisme et prévoyaient un total de 25 postes civils dans le cadre du Mécanisme. Le concept opérationnel actuel dont les parties sont convenues, dans le cadre de la décision du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité en date du 8 mars 2013, est d'établir quatre postes de commandement de secteur, y compris trois camps d'une capacité de 380 hommes (à Gok Machar, Bouram et Kadugli) et un camp d'une capacité de 500 hommes (à Malakal, dont 114 agents du groupe d'hélicoptères tactiques disposant de trois hélicoptères tactiques), ainsi que 10 bases d'opérations. Tous les emplacements des camps ont déjà été approuvés et assurés; des vols réguliers à partir de et vers Gok Machar sont prévus et le déploiement des moyens disponibles que requiert la capacité opérationnelle initiale a été amorcé. À l'exception du poste de commandement de secteur de Kadugli, chaque poste de commandement de secteur du Mécanisme se trouve dans une région éloignée, inhospitalière et peu développée du Soudan ou du Soudan du Sud, où les services, les infrastructures ou les dispositifs d'appui commercial sont rares ou inexistantes. Les distances qui séparent les quatre postes de commandement de secteur étant considérables, il leur sera matériellement difficile de s'entraider au plan logistique. Par ailleurs, les ressources de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) là où se trouvent ces sites sont déjà utilisées au maximum. Les facteurs mentionnés ci-dessus auxquels s'ajoutent le grave manque d'appui local et l'inaccessibilité de chacun de ces sites, montrent que chaque poste de commandement de secteur du Mécanisme doit pouvoir fonctionner en parfaite autonomie en ce qui concerne le soutien logistique à la mission et l'administration au quotidien. Cette modification du concept des opérations, qui fait une place à l'autonomie de chaque secteur impose un remaniement en détail du projet initial d'appui à la mission.

8. La FISNUA s'attachera à mettre en place et à renforcer les postes de commandement de secteur nécessaires à Gok Machar, Malakal et Bouram et à améliorer et maintenir en état de fonctionnement le siège provisoire et le poste de commandement de secteur de Kadugli. En plus de l'appui qu'elle fournit aux

activités opérationnelles et aux patrouilles, la mission doit fournir un appui et des services à 180 observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais et au personnel des comités spéciaux du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité lorsqu'il s'acquitte d'engagements officiels dans le cadre de la mission. Pour pouvoir fournir cet appui, il faut disposer de bureaux spécialisés et de structures d'hébergement, de nourriture, de moyens de transport (par voie aérienne et par voie terrestre) et avoir accès à une aide médicale immédiate ainsi qu'à des services d'évacuation sanitaire.

9. Il faudra créer 34 nouveaux postes dans le cadre de la mission (19 sur le plan international, 11 sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies) en 2013/14 afin de soutenir l'augmentation des effectifs et le déploiement du Mécanisme dans ses quatre postes de commandement de secteur et 10 bases d'opérations. Les postes temporaires ayant déjà été approuvés pour 2013/14, aucun poste n'est demandé dans la section du génie dans le budget révisé.

10. Le déploiement du personnel civil et militaire dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations entraînera une augmentation des dépenses au titre des services de construction, notamment en ce qui concerne le travail d'aménagement du site et la construction du camp. Au cours de l'exercice 2013/14, la mission mènera à bien les trois grands projets de travaux de construction suivants, qui représentent plus d'un million de dollars chacun : a) travaux d'aménagement du site à Malakal, afin de préparer le terrain en vue de la construction du camp, sans quoi il serait inondé durant la saison des pluies (2,8 millions de dollars); b) construction d'une voie d'accès à Malakal (1,1 million de dollars); et c) agrandissement de l'aire de trafic de l'aéroport de Malakal et construction d'une piste permettant le déploiement d'hélicoptères tactiques (2,1 millions de dollars). La mission propose que l'on fasse l'acquisition de 147 installations préfabriquées, de matériel supplémentaire pour la défense des périmètres afin de sécuriser les sites, et de 14 groupes électrogènes. Les projets engagés à Malakal, ainsi que le travail d'aménagement du site à Bouram entrepris en coopération avec la MINUAD, sont déjà en cours d'exécution. Un projet concernant la construction d'une voie d'accès à Gok Machar et d'une partie du site à aménager a également démarré. La FISNUA a en outre commencé à acquérir des bâtiments préfabriqués qui permettront la construction de logements en dur pendant la saison sèche. Le travail de construction pour l'aménagement du site et des infrastructures de base devrait être achevé avant les fortes pluies (juillet-août 2014). La seule éventualité à craindre est de ne pas pouvoir externaliser les projets en raison de la faiblesse du marché et d'un retard imprévu dans le processus d'appel d'offres. Indépendamment de l'état d'avancement des travaux, les efforts se poursuivront comme prévu pour garantir la pleine capacité opérationnelle et les troupes et le personnel d'appui seront logés dans des tentes si nécessaire.

11. Les postes de commandement de secteur du Mécanisme devant pouvoir fonctionner de manière autonome il est essentiel, compte tenu de la difficulté inhérente à la mise en commun de matériel d'appui, en raison des distances qui séparent ces postes, que la mission fasse l'acquisition de 28 véhicules légers et de 19 véhicules spécialisés ainsi que de leurs pièces détachées. La mission compte par ailleurs ajouter un autre hélicoptère Mi-35 à la flotte existante. La nécessité d'un troisième hélicoptère tactique s'impose pour que les avions puissent toujours voler par deux. La mission compte également faire l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure de communications afin de venir en aide aux sites et de leur

fournir la connectivité Internet nécessaire pour gérer les applications critiques comme Umoja.

12. Afin de compenser en partie l'augmentation proposée des prévisions de dépenses, il est proposé d'augmenter le coefficient délais de déploiement appliqué à la Police des Nations Unies pour le faire passer de 40 % à 65 %. Cette augmentation doit s'appliquer aux besoins actuels pour tout l'exercice 2013/14 et rend compte des taux actuels de vacance et des prévisions de déploiement de la Police des Nations Unies au cours de l'exercice 2013/14.

Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Direction exécutive et administration

13. La direction exécutive et l'administration d'ensemble de la mission seront assurées par le Chef de la mission/commandant de la Force et ses collaborateurs directs. Elle a été étoffée au moyen d'un poste de Principal observateur aux frontières de niveau D-1.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile		Volontaires des Nations Unies		
Bureau du commandant de la Force									
Effectif approuvé 2013/14	1	–	1	–	2	4	1	–	5
Effectif révisé 2013/14	1	–	1	–	2	4	1	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du commandant adjoint de la Force									
Effectif approuvé 2013/14	–	1	–	–	1	2	–	–	2
Effectif révisé 2013/14	–	1	–	–	1	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du chef d'état-major de la Force									
Effectif approuvé 2013/14	–	1	–	–	–	1	–	–	1
Effectif révisé 2013/14	–	1	–	–	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière									
Effectif approuvé 2013/14	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif révisé 2013/14	–	1	–	–	–	1	–	–	1
Variation nette	–	1	–	–	–	1	–	–	1

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile		Volontaires des Nations Unies		
Équipe Déontologie et discipline									
Effectif approuvé 2013/14	-	-	1	-	-	1	-	-	1
Effectif révisé 2013/14	-	-	1	-	-	1	-	-	1
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total									
Effectif approuvé 2013/14	1	2	2	-	3	8	1	-	9
Effectif révisé 2013/14	1	3	2	-	3	9	-	-	10
Variation nette	-	1	-	-	-	1	-	-	1

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Bureau du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Personnel recruté sur le plan international : création d'un poste D-1

14. Pour aider les parties à veiller au respect de leurs accords de sécurité et des échéances fixées et pour appuyer les activités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et assumer la responsabilité générale de la gestion du personnel du Mécanisme de la mission, il est proposé de créer un nouveau poste (D-1) de Principal observateur aux frontières. Celui-ci assumera le rôle de chef du nouveau Bureau du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Pour gérer les tensions entre les forces armées des deux pays et entre d'autres groupes armés non autorisés le long de la frontière, il faudra parfois prendre des mesures immédiates et énergiques aussi bien au niveau politique que sur le plan de la sécurité. Un Chef possédant le haut grade militaire requis et ayant l'ancienneté militaire et civile requise y parviendra plus rapidement et plus efficacement.

15. Le Chef relèvera du Chef de la mission/commandant de la Force et sera un élément important de l'équipe dirigeante de la mission. C'est à lui qu'incomberont toutes les responsabilités de gestion et d'encadrement de tout le personnel du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (environ 2 000 personnes réparties entre officiers d'état-major, observateurs militaires, membres des contingents et personnel civil), qui rendront compte au Chef par l'intermédiaire de leurs supérieurs hiérarchiques immédiats.

16. Conformément aux décisions adoptées en mars et avril 2013 par le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et à la résolution 2104 (2013) du Conseil de sécurité, la FISNUA devra fournir un appui aux comités spéciaux liés à la zone frontalière démilitarisée et sécurisée et prendre les dispositions voulues pour garantir la sécurité. Le Bureau du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière coordonnera l'appui de la FISNUA au Comité spécial, un comité de haut niveau chargé de recueillir et examiner les plaintes et les allégations se rapportant à une zone s'étendant sur 40 kilomètres de part et d'autre

de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée comme le prévoit le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. Le Comité spécial se compose de deux membres nommés par le Soudan, deux membres nommés par le Soudan du Sud et deux observateurs de la FISNUA. Le Chef devra également participer aux réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité avec le Chef de mission de la FISNUA. Il devra par conséquent travailler en étroite collaboration avec des responsables et de hauts représentants politiques. De temps en temps, le Chef devra formuler des conseils, des avis techniques et des recommandations aux deux parties ainsi qu'aux partenaires internationaux comme l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement en ce qui concerne le mandat du Mécanisme et l'appui apporté par la FISNUA à ses activités. Le mandat du Mécanisme est très complexe et doit être exécuté dans un délai strict. Il faut à cette fin instaurer une coordination et une collaboration avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais et entretenir avec eux des relations de travail étroites. Le Chef devra entretenir de bonnes relations de travail avec les observateurs nationaux des deux pays et établir avec eux un rapport de confiance qu'il cultivera au fil du temps.

17. En tant que commandant tactique et opérationnel du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, le Chef jouera aussi un rôle critique en matière de coordination et d'orientation du Mécanisme pour les questions ayant trait à l'exécution de son mandat dans un environnement marqué par l'insécurité et veillera à ce que les activités opérationnelles du Mécanisme soient connues de toutes les parties concernées et approuvées par elles. Le Chef exercera en outre les fonctions de président du Comité spécial créé pour la zone dite des 14 miles. Ce Comité se compose de représentants des communautés Dinka Malual, Reizegat et Misseriya et du Commandant du secteur du Mécanisme. Le Comité regroupant différentes ethnies, il faudra un responsable chevronné possédant des compétences en matière de direction et de gestion pour coordonner les différents volets et faire en sorte que l'organe s'acquitte de sa mission. Il faudra en outre garantir la continuité des prestations afin de tirer profit des connaissances institutionnelles et gagner la confiance des parties.

Composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière

18. La mission appuiera les activités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière en contribuant aux activités de vérification, d'enquêtes, de surveillance, d'arbitrage, de liaison et de coordination, d'établissement de rapports, de partage de l'information et de patrouilles, et en assurant la sécurité, le cas échéant. En outre, elle aidera et conseillera le Mécanisme conjoint dans ses efforts de coordination de la planification des missions de vérification et de surveillance de la frontière et facilitera la liaison entre les parties.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité pour permettre des retours volontaires en toute sécurité, une migration pacifique et l'acheminement de l'aide humanitaire; et renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011

1.1.1 à 1.1.5 : Aucun changement

Produits

- Aucun changement

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.2 Mise en place et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

1.2.1 et 1.2.2 : Aucun changement

Produits révisés

- 3 650 patrouilles terrestres (10 équipes × 1 patrouille par jour × 365 jours) et 156 patrouilles aériennes (3 fois par semaine × 52 semaines) effectuées par les équipes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Facteurs externes :

- Aucun changement

Tableau 2

Ressources humaines : composante 1 : sécurité, gouvernance et surveillance des frontières

<i>Catégorie</i>										Total
<i>I. Observateurs militaires</i>										
Effectif approuvé 2013/14										225
Effectif révisé 2013/14										225
Variation nette										–
<i>II. Contingents</i>										
Effectif approuvé 2013/14										3 975
Effectif révisé 2013/14										5 101
Variation nette										1 126
<i>III. Police des Nations Unies</i>										
Effectif approuvé 2013/14										50
Effectif révisé 2013/14										50
Variation nette										–
<i>IV. Personnel civil</i>										
	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		Total
	<i>SGA-SSG</i>	<i>D-2-D-3</i>	<i>P-5-P-4</i>	<i>P-3-P-2</i>	<i>Service mobile</i>	Total partiel				
Bureau du Conseiller principal pour les questions de police										
Effectif approuvé 2013/14	–	–	1	1	1	3	2	–	–	5
Effectif révisé 2013/14	–	–	1	1	1	3	2	–	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

IV. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA-SSG	D-2-D-3	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile				
Bureau de liaison (3 sites)									
Effectif approuvé 2013/14	-	-	3	-	-	3	4	-	7
Effectif révisé 2013/14	-	-	3	-	-	3	4	-	7
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de l'administrateur général									
Effectif approuvé 2013/14	-	1	2	1	1	5	1	-	6
Effectif révisé 2013/14	-	1	2	1	1	5	1	-	6
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de la communication et des relations publiques									
Effectif approuvé 2013/14	-	-	1	-	-	1	1	-	2
Effectif révisé 2013/14	-	-	1	-	-	1	1	-	2
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre de commandement des opérations									
Effectif approuvé 2013/14	-	-	1	1	-	2	-	-	2
Effectif révisé 2013/14	-	-	1	1	-	2	-	-	2
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de liaison avec les communautés									
Effectif approuvé 2013/14	-	-	1	1	1	3	18	9	30
Effectif révisé 2013/14	-	-	1	1	1	3	18	9	30
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de liaison et d'appui pour l'Administration de la zone d'Abyei									
Effectif approuvé 2013/14	-	-	2	-	1	4	1	-	5
Effectif révisé 2013/14	-	-	2	-	1	4	1	-	5
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section de la sûreté et de la sécurité									
Effectif approuvé 2013/14	-	-	1	-	8	9	7	-	16
Effectif révisé 2013/14	-	-	1	-	12	13	11	-	24
Variation nette	-	-	-	-	4	4	4	-	8
Total, personnel civil									
Effectif approuvé 2013/14	-	1	13	4	12	30	34	9	73
Effectif révisé 2013/14	-	1	13	4	16	34	38	9	81
Variation nette	-	-	-	-	4	4	4	-	8

IV. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA-SSG	D-2-D-3	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile				
Total (I-V)									
Effectif approuvé 2013/14	-	-	-	-	-	-	-	-	4 323
Effectif révisé 2013/14	-	-	-	-	-	-	-	-	5 457
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	1 134

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Section de la sûreté et de la sécurité

Personnel recruté sur le plan international: création de quatre postes (service mobile)

Personnel recruté sur le plan national: création de quatre postes d'agent des services généraux

19. On envisage de déployer deux agents de sécurité (un agent du service mobile et un agent des services généraux) dans chacun des postes de commandement de secteur du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (à Kadugli, Gok Machar, Malakal, et Bouram) pour prendre en charge le système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Actuellement, la Section de la sûreté et de la sécurité ne dispose pas de mécanisme spécifique de coordination de l'appui aux opérations du Mécanisme dans les quatre postes. Les quatre agents de sécurité du service mobile seraient chargés de mettre en place le système de gestion de la sécurité des Nations Unies dans la zone géographique placée sous leur responsabilité; ils devront donc procéder à une évaluation des risques de sécurité dans la région et élaborer des plans d'intervention adaptés; suivre les activités et les déplacements de tout le personnel et des experts ; mener des enquêtes; diriger des stages et des réunions d'information sur la sécurité ; évaluer les besoins et faire appliquer des mesures de sécurité des locaux par une unité de gardes; organiser des patrouilles et protéger les points stratégiques tels que les lieux de stockage de l'eau et du carburant ainsi que les aéroports. S'il est vrai que les fonctions de patrouilles et la protection des points stratégiques sont renforcées par les membres des contingents, il n'en reste pas moins que la Section de la sûreté et de la sécurité de la FISNUA est responsable de la coordination des mesures de sécurité et est chargée de donner à l'armée des conseils sur les questions de sécurité liées aux opérations des Nations Unies sur le terrain. Les titulaires seront également chargés de coordonner la sécurité et les services de protection rapprochée pour les responsables de la mission et les personnalités en visite et seront responsables de la liaison avec les services de sécurité des missions voisines et les forces armées des deux gouvernements hôtes. Ils rendront compte au conseiller en chef pour la sécurité de la FISNUA et conserveront une ligne de communication technique avec le conseiller en chef pour la sécurité et le Conseiller pour les questions de sécurité de la mission où se trouve le poste de commandement de secteur du Mécanisme conjoint (MINUAD ou MINUSS). Chaque assistant de sécurité (agent du Service mobile) sera épaulé par un assistant de sécurité de la catégorie des agents des services généraux qui l'aidera dans l'exécution des tâches quotidiennes, facilitera les

activités de liaison et de coordination avec les autorités et les communautés locales et assurera la continuité des services de sécurité.

Composante 2 : appui

20. Pour aider à l'exécution du mandat de la FISNUA au cours de l'exercice, la composante appui fournira des services logistiques, administratifs et techniques performants, à savoir les suivants : gestion du personnel, entretien et construction de bureaux et de logements, services informatiques, opérations de transport aérien et de surface, services médicaux, gestion du matériel, services dans les camps, opérations d'approvisionnement et de reconstitution des stocks et services de sécurité.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.1 Fourniture d'un appui efficace et rationnel sur les plans logistique et administratif et dans le domaine de la sécurité	2.1.1 et 2.1.2 : Aucun changement
---	-----------------------------------

Produits révisés

Amélioration des services

- Troisième année d'un plan triennal de construction de 11 sites pour la mission

Militaires, personnel de police et personnel civil

- Déploiement, relève et rapatriement d'une force composée en moyenne de 4 407 militaires, 225 observateurs militaires et 50 agents de la Police des Nations Unies
- Administration d'un effectif moyen de 290 civils, dont 155 agents recrutés sur le plan international, 101 agents recrutés sur le plan national et 34 Volontaires des Nations Unies

Installations et infrastructures

- Construction d'une piste d'atterrissage de 2 000 mètres, de voies de circulation et d'une aire de trafic et d'hélistations dans 8 sites; et entretien de 12 hélistations et de pistes d'atterrissage dans 7 sites
- Services d'assainissement dans 14 sites, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets
- Exploitation et entretien, dans 11 sites, d'une station d'épuration des eaux appartenant aux contingents et de 26 autres appartenant à l'ONU
- Exploitation et entretien, dans 11 sites, de 98 groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies et de 77 autres appartenant aux contingents
- Entreposage et distribution de 8,5 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux groupes électrogènes

Transports terrestres

- Distribution de 1,3 million de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports terrestres

Transports aériens

- Exploitation et entretien, dans 11 sites, de 3 avions et de 10 hélicoptères, dont 3 appareils militaires
- Distribution de 7,9 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports aériens

Communications

- Aucun changement

Informatique

- Services d'appui et de maintenance pour 28 serveurs, 135 ordinateurs de table, 400 ordinateurs portatifs, 160 imprimantes, 9 ordinateurs multifonctionnels, 23 expéditeurs numériques et un système d'information géographique (1 traceur/scanneur, 3 postes de travail, 1 ordinateur portable haut de gamme, 1 serveur, 2 tablettes) dans 26 sites
- Services d'appui et de maintenance pour les réseaux locaux et les réseaux à longue distance destinés à 560 utilisateurs dans 26 sites et pour 7 réseaux à longue distance dans 2 sites

Services médicaux

- Aucun changement

Sécurité

- Aucun changement

Facteurs externes :

- Aucun changement

Tableau 3

Ressources humaines : composante 2, appui

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile				
Bureau du Chef de l'appui à la mission									
Effectif approuvé 2013/14	–	1	3	4	6	14	1	2	17
Effectif révisé 2013/14	–	1	3	4	9	17	5	2	24
Variation nette	–	–	–	–	3	3	4	–	7
Services administratifs									
Effectif approuvé 2013/14	–	–	3	2	7	12	7	–	19
Effectif révisé 2013/14	–	–	3	2	7	12	7	–	19
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes temporaires approuvés ^b 2013/14	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Postes temporaires (chiffres révisés) ^b 2013/14	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services d'appui intégrés									
Effectif approuvé 2013/14	–	–	9	7	50	66	54	22	142
Effectif révisé 2013/14	–	–	9	7	61	77	57	26	160
Variation nette	–	–	–	–	11	11	3	4	18

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile				
Postes temporaires approuvés ^b 2013/14	–	–	–	3	12	15	–	–	15
Postes temporaires (chiffres révisés) ^b 2013/14	–	–	–	3	12	15	–	–	15
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total									
Effectif approuvé 2013/14	–	1	15	17	75	108	62	24	194
Effectif révisé 2013/14	–	1	15	17	89	122	69	28	219
Variation nette	–	–	–	–	14	14	7	4	25

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions)

Bureau du Chef de l'appui à la mission

Personnel recruté sur le plan international : création de trois postes d'agent du Service mobile

Personnel recruté sur le plan national : création de quatre postes d'agent des services généraux

21. L'augmentation des effectifs de la force et le déploiement de personnel civil et militaire dans les quatre postes de commandement de secteur et les 10 bases d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière entraîneront un accroissement des responsabilités administratives. Conformément au concept des opérations, qui prévoit l'autonomie de chaque poste de commandement de secteur du Mécanisme sur le plan de la capacité opérationnelle et administrative, il est proposé de créer trois postes de fonctionnaire d'administration (agents du Service mobile) et quatre postes d'assistant administratif (agents des services généraux recrutés sur le plan national). Il est proposé de créer un poste de fonctionnaire d'administration (agent du Service mobile) dans chacun des postes de commandement de secteur à Gok Machar, Malakal et Bouram, afin d'assurer la coordination des opérations, superviser la gestion des ressources de la mission et fournir un soutien administratif au personnel (entre 350 et 375 personnes) de chaque site, y compris aux observateurs nationaux, au personnel militaire et au personnel des missions. Il est également proposé de créer un poste d'assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national) et de déployer cet assistant dans chacun des quatre postes de commandement de secteur du Mécanisme. Les postes proposés donneront aux sites où sont établis les secteurs les moyens d'assurer leurs fonctions tout au long de l'année et aideront la mission à mener ses activités d'une manière efficace et continue. L'association du personnel recruté sur le plan international au personnel recruté sur le plan national contribuera également au renforcement des capacités nationales et permettra à la FISNUA d'établir plus facilement des liens avec les communautés locales.

Services d'appui intégrés

Personnel recruté sur le plan international : création de 11 emplois d'agent du Service mobile

Personnel recruté sur le plan national : création de 3 postes d'agent des services généraux

Volontaires des Nations Unies : création de 4 postes de Volontaire des Nations Unies

Section des transports aériens et de surface

22. La mise en place des quatre postes de commandement de secteur du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et la nécessité pour le Mécanisme de disposer d'une unité d'hélicoptères tactiques augmentera le volume de travail du Groupe de l'aviation. Il est proposé de créer un poste d'assistant aux opérations aériennes (agent du Service mobile) dans chacun des postes de commandement de secteur (à Kadugli, Gok Machar, Malakal et Bouram) afin de faciliter l'exécution des tâches administratives et opérationnelles ayant trait aux activités aériennes dans leur zone respective. Pour que la FISNUA puisse répondre adéquatement à ses exigences de mobilité aérienne tout en respectant les normes de sécurité et les directives procédurales, il est indispensable que chacun des lieux dispose d'un nombre suffisant de spécialistes qualifiés des services aériens possédant les compétences techniques nécessaires. Les nouveaux assistants proposés seront également chargés de recueillir les informations liées à l'appareil avant le départ en collaboration avec la MINUSS et le Centre d'opérations militaires conjointes afin que l'appareil soit utilisé de façon optimale, que les activités de transport aérien soient planifiées et qu'un soutien soit fourni à la gestion des opérations aériennes dans les quatre postes de commandement de secteur du Mécanisme.

23. À l'exception de Kadugli, les 14 bases d'opérations du Mécanisme conjoint se trouvent dans des régions reculées où les biens et services commerciaux ne sont pas disponibles. Afin de prévenir toute interruption des opérations de la mission, chaque poste de commandement de secteur doit être autonome en ce qui concerne les services de transport, qui comportent notamment l'entretien et la réparation des véhicules ainsi qu'une gestion efficace et rentable des moyens de transport des Nations Unies conformément aux directives et procédures. Les effectifs actuels ne suffiront pas pour faire face à la charge de travail accrue liée aux 51 véhicules supplémentaires demandés; les activités d'entretien et de dépannage ainsi que les activités administratives s'en trouveront accrues. Les véhicules typiques de surface étant de plus en plus complexes, il est important de disposer de personnel possédant la formation technique adéquate et sachant entretenir les matériels de transport pour surveiller les opérations de transport et accorder une place suffisante aux questions de sécurité et d'environnement. Pour satisfaire à cette exigence, il est proposé de créer un poste d'assistant (transports) dans trois des postes de commandement de secteur du Mécanisme (un agent du Service mobile à Bouram et deux postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international à Malakal et Gok Machar). L'expérience a montré que si l'on engage des entrepreneurs locaux les réparations risquent de laisser à désirer et le temps d'inactivité risque de s'allonger à cause de l'insuffisance de qualifications des entrepreneurs et de la nature du contrat qui permet de leur confier des biens appartenant à l'ONU. Il est proposé de créer un autre poste d'assistant (transports) (agent du Service mobile) à Abyei pour

coordonner les services de transport du Mécanisme. Cet assistant sera notamment chargé de délivrer des licences, former des conducteurs et d'assurer l'entretien des véhicules; il sera responsable des pièces de rechange dans toutes les nouvelles installations et sera le principal point de contact pour le contrôle technique des véhicules; il exercera aussi les fonctions de coordonnateur de la gestion des véhicules pour les quatre postes de commandement du Mécanisme et aidera au dépannage des véhicules selon que de besoin.

24. Il est proposé de créer deux nouveaux postes d'assistant au contrôle des mouvements dans trois des postes de commandement de secteur du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (un poste du Service mobile et un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national à Gok Machar, Malakal et Bouram). Les postes supplémentaires proposés correspondent aux conditions minimales en matière d'opérations et de sécurité pour ces sites. Les assistants au contrôle des mouvements contribueront au contrôle des mouvements du personnel et des marchandises afin d'appuyer les activités relatives au déploiement, à la relève, au ravitaillement et aux patrouilles de soldats, observateurs militaires et autres membres du personnel. Il s'agit d'une tâche particulièrement difficile compte tenu de l'inaccessibilité et de l'éloignement de chaque site ainsi que l'obligation pour la FISNUA de se charger de marchandises qui se trouvent à une distance considérable de leur destination finale. Quatre bases d'opérations ayant été ajoutées, dont trois se trouvent dans des régions reculées, il est devenu plus compliqué de transporter des biens et du personnel vers ces lieux et à partir de ces lieux. Les assistants au contrôle des mouvements seront présents pour veiller à ce que les marchandises dangereuses soient transportées en respectant tous les règlements en matière de sécurité et superviser les expéditions commerciales afin de réduire au minimum les frais de surestaries et d'immobilisation. L'association du personnel recruté sur le plan international au personnel recruté sur le plan national garantira la continuité des services et contribuera au renforcement des capacités nationales.

Section des approvisionnements

25. Pour veiller à ce que des mesures de contrôle interne adéquates soient appliquées dans les quatre postes de commandement de secteur du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, il est proposé de créer quatre postes d'assistants aux fournitures (deux agents du Service mobile et deux Volontaires des Nations Unies). La FISNUA n'est pas en mesure de faire face à l'augmentation de ses dépenses avec ses effectifs actuels. Le dernier audit de la FISNUA réalisé par le Bureau des services de contrôle interne met l'accent sur les besoins de personnel supplémentaire du Groupe des approvisionnements pour assurer l'exactitude de l'information financière et opérationnelle présentée, la protection des actifs et le respect de la réglementation et des règles. Les postes supplémentaires proposés répondront aux besoins du Mécanisme pour ce qui est de l'approvisionnement en matériel, rations et carburant et permettront une meilleure gestion du cycle de la chaîne logistique dans les secteurs périphériques du Mécanisme. Les deux postes d'agent du Service mobile seront déployés dans les postes de commandement de secteur du Mécanisme à Kadugli et Bouram et seront chargés de la coordination du soutien logistique et des besoins entre le siège principal de la FISNUA à Abyei et les autres sites du Mécanisme. Les deux postes de Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international seront déployés dans les postes de commandement de secteur du Mécanisme à Malakal et Gok

Machar et seront chargés d'organiser la fonction d'approvisionnement de toute la section, notamment en ce qui concerne les fournitures et les biens durables et l'approvisionnement en rations et carburant.

Centre de services régional d'Entebbe

26. Le cadre de budgétisation axée sur les résultats du Centre de services régional d'Entebbe énonce des indicateurs de succès et des produits pour les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales qui recevront des services du Centre, compte tenu du transfert de certaines fonctions au Centre réalisé en 2011/12 et 2012/13, à savoir : le traitement des indemnités pour frais d'études, les états de paie du personnel des missions, les paiements, les opérations de caisse et la comptabilité, le contrôle des arrivées et des départs du personnel des missions, le recrutement international, la gestion des postes, les états de présence, l'administration d'un centre régional de formation et de conférence et l'administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

27. Aucun changement n'est proposé pour le cadre de budgétisation axée sur les résultats ni pour les ressources humaines du Centre de services régional.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.2 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le contrôle des arrivées et des départs	2.2.1 à 2.2.3 : Aucun changement
--	----------------------------------

Produits

- Aucun changement
-

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.3 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études	2.3.1 à 2.3.3 : Aucun changement
---	----------------------------------

Produits

- Aucun changement
-

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.4 Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférences	2.4.1 à 2.4.3 : Aucun changement
--	----------------------------------

Produits

- Aucun changement
-

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.5 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour faciliter les mouvements des contingents au niveau régional	2.5.1 et 2.5.2 : Aucun changement
--	-----------------------------------

Produits

- Aucun changement

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.6 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour répondre à un accroissement des demandes urgentes de services de transport

2.6.1 : Aucun changement

Produits

- Aucun changement

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.7 Fourniture de services financiers efficaces et rationnels

2.7.1 à 2.7.5 : Aucun changement

Produits

- Aucun changement

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant initial alloué (2013/14)</i>	<i>Révision des dépenses prévues (2013/14)</i>	<i>Variation</i>	
	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	11 408,0	11 408,0	–	–
Contingents	106 288,0	120 285,7	13 997,7	13,2
Police des Nations Unies	1 540,0	927,5	(612,5)	(39,8)
Total partiel	119 236,0	132 621,2	13 385,2	11,2
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	19 726,6	21 209,3	1 482,7	7,5
Personnel recruté sur le plan national	1 260,3	1 313,4	53,1	4,2
Volontaires des Nations Unies	862,9	959,4	96,5	11,2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 649,7	1 649,7	–	–
Total partiel	23 499,5	25 131,8	1 632,3	6,9
Dépenses opérationnelles				
Consultants	33,0	33,0	–	–
Voyages	1 269,8	1 282,9	13,1	1,0
Installations et infrastructures	46 763,0	73 006,8	26 243,8	56,1
Transports terrestres	4 070,8	8 883,3	4 812,5	118,2
Transports aériens	56 390,9	56 882,0	491,1	0,9
Communications	7 774,8	9 119,0	1 344,2	17,3
Informatique	2 548,2	2 984,5	436,3	17,1

Catégorie de dépenses	Montant initial alloué (2013/14) (2)	Révision des dépenses prévues (2013/14) (3)	Variation	
			Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Santé	2 980,9	3 125,4	144,5	4,8
Matériel spécial	1 893,1	2 060,9	167,8	8,9
Fournitures, services et matériel divers	23 930,0	23 930,0	–	–
Projets à effet rapide	250,0	250,0	–	–
Total partiel	147 904,5	181 557,8	33 653,3	22,8
Total brut	290 640,0	339 310,8	48 670,8	16,7
Recettes provenant des contributions du personnel	1 988,5	2 095,2	106,7	5,4
Total net	288 651,5	337 215,6	48 564,1	16,8
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	290 640,0	339 310,8	48 670,8	16,7

B. Contributions non budgétisées

28. Le montant prévu des contributions supplémentaires non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Type de contribution	Valeur estimée
Accord sur le statut des forces	–
Contributions volontaires en nature (non-budgétisées) ^a	13,2
Total	13,2

^a Valeur estimative de parcelles situées à Kadugli et Gok Machar qui sont fournies à titre gracieux.

C. Taux de vacance de postes

29. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2013/14 ont été établies sur la base des taux de vacance de postes suivants :

(Pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé 2013/14</i>	<i>Effectif révisé 2013/14</i>
Militaires et personnel de police		
Observateurs militaires	2,0	2,0
Contingents	2,0	2,0
Police des Nations Unies	40,0	65,0
Personnel civil		
Personnel recruté sur le plan international	30,0	28,7 ^b
Personnel recruté sur le plan national		
Administrateurs recrutés sur le plan national	45,0	45,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	35,0	35,0
Volontaires des Nations Unies	45,0	45,0
Emplois de temporaire ^a		
Personnel recruté sur le plan international	50,0	50,0

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^b Un taux de vacance de postes de 30% a été appliqué aux 130 agents recrutés sur le plan international qui ont été approuvés au titre de l'exercice 2013/14 et un taux de vacance de postes de 20% a été appliqué aux 19 autres agents recrutés sur le plan international qui ont été proposés au titre du budget 2013/14 révisé, ce qui signifie que le nombre total des agents du budget révisé est de 149 et le taux de vacance de postes est de 28,7 %.

30. Les prévisions relatives aux taux de vacance de postes s'appuient sur les mêmes taux qui ont été appliqués au projet de budget approuvé pour 2013/14, excepté dans le cas du personnel recruté sur le plan international, pour lequel le taux de vacance a été actualisé en tenant compte des taux effectifs d'occupation des postes au cours du deuxième trimestre de 2013 et de l'amélioration récente de la situation en ce qui concerne les visas, et de la police des Nations Unies, pour laquelle le taux de vacance a été relevé dans le cadre du récent déploiement. Il conviendrait de prendre en compte les taux de vacance de postes avec le calendrier de déploiement présenté ci-après.

Prévisions de déploiement de personnel supplémentaire

	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>	<i>Janv.</i>	<i>Févr.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>
Contingents	8	135	135	135	135	135	1 126	1 126	1 126	1 126
Personnel recruté sur le plan international	–	–	–	–	13	16	19	19	19	19
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–	–	4	7	9	11	11	11
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	1	1	3	4	4	4

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

31. Les ressources nécessaires pour l'exercice 2013/14, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 39 574 000 dollars, compte tenu du montant déjà approuvé et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant révisé des dépenses prévues</i>
Matériel majeur	
Contingents	21 397,6
Unités de police constituées	–
Total partiel	21 397,6
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	10 051,9
Communications	3 844,0
Santé	2 399,6
Matériel spécial	2 060,9
Total partiel	18 356,4
Total	39 574,0

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	2,6	27 juin 2011	–
Usage opérationnel intensif	3,8	27 juin 2011	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,3	27 juin 2011	–
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0		

E. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant initial alloué (2013/14)</i>	<i>Montant révisé des dépenses prévues (2013/14)</i>	<i>Variation</i>	
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (2) – (1)</i>	<i>(4) = (3)/(1)</i>
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	–	–	–	–
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–	–

Catégorie	Montant initial alloué (2013/14) (1)	Montant révisé des dépenses prévues (2013/14) (2)	Variation	
			Montant (3) = (2) - (1)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-
Dépenses opérationnelles				
Consultants	23,3	23,3	-	-
Voyages	13,1	13,1	-	-
Installations et infrastructures	464,9	464,9	-	-
Transports terrestres	10,6	10,6	-	-
Transports aériens	-	-	-	-
Communications	78,9	78,9	-	-
Informatique	83,8	83,8	-	-
Santé	5,4	5,4	-	-
Matériel spécial	-	-	-	-
Fournitures, services et matériel divers	7,8	7,8	-	-
Total partiel	687,7	687,7	-	-
Total brut	687,7	687,7	-	-
Recettes provenant des contributions du personnel	-	-	-	-
Total net	687,7	687,7	-	-
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-
Total	687,7	687,7	-	-

III. Analyse des variations¹

	<i>Variation</i>	
Contingents	13 997,7	13,2 %

• **Gestion: Moyens et produits revus à la hausse**

32. La variation s'explique par une augmentation des effectifs comme le prescrit la résolution 2104 (2013) du Conseil de sécurité, afin de permettre à la FISNUA de soutenir pleinement le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. La hausse des crédits demandés permettra de financer le déploiement progressif de 30 officiers d'état-major, 1 096 soldats d'infanterie et du matériel appartenant aux contingents dans les postes de commandement de secteur du Mécanisme et les bases d'opérations. On suppose que les unités de soutien ou logistiques compteront 101 soldats. Les dépenses ont été prévues sur la base d'un déploiement effectif de 9 mois auquel un abattement de 2% a été appliqué au titre du déploiement différé. Le même coefficient a été appliqué dans le budget approuvé pour 2013/14.

	<i>Variation</i>	
Police des Nations Unies	(612,5)	(39,8 %)

• **Externe: Déploiement différé du personnel militaire et de la police**

33. La variation s'explique par la proposition d'augmenter le taux de vacance de postes pour la police des Nations Unies pour le faire passer de 40 % à 65 %. Cette augmentation tient compte des taux de vacance actuels ainsi que des taux prévus pour le reste de l'exercice 2013/14.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 482,7	7,5 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

34. La variation s'explique par la proposition de créer 19 postes supplémentaires. Cette proposition s'appuie sur l'augmentation des effectifs et le déploiement de personnel civil dans quatre postes de commandement de secteur et dix bases d'opérations situées dans des zones reculées et instables et dotées d'infrastructures insuffisantes. Compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles la mission exerce ses activités, il est nécessaire de répondre correctement à ses besoins en matière d'activités d'appui afin d'assurer un contrôle adéquat de l'utilisation de ses ressources et de garantir la continuité des opérations. Un taux de vacance de postes de 20% est appliqué aux postes supplémentaires, ce qui représente une baisse de 10% par rapport au taux utilisé dans le budget approuvé pour l'exercice 2013/14. Le taux de vacance de postes de 20% rejoint les taux effectifs de vacance de postes au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2012/13.

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	96,5	11,2 %

• **Gestion: Moyens et produits revus à la hausse**

35. La variation s'explique par la proposition de créer 4 postes supplémentaires de Volontaires des Nations Unies. Ces postes sont nécessaires pour renforcer la capacité d'appui de la mission dans les domaines de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des transports. Un taux de vacance de postes de 45% est appliqué à cette catégorie. C'est le même taux qui a été utilisé dans le budget approuvé pour l'exercice 2013/14.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	26 243,8	56,1 %

• **Mandat: modification de la portée ou de la nature du mandat**

36. La hausse des crédits demandés est due principalement au fait que la mission prévoit de construire les infrastructures et les locaux nécessaires pour accueillir les troupes, les observateurs nationaux et le personnel civil des sites du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ainsi que de faire l'achat de 147 bâtiments préfabriqués en dur, 68 blocs sanitaires, 14 groupes électrogènes, du matériel pour la défense des périmètres et des panneaux solaires. La hausse des crédits demandés permettra également de financer l'achat du matériel et des équipements nécessaires, y compris l'achat de carburant et de matériel appartenant aux contingents afin de renforcer le soutien logistique autonome des quatre sites.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	4 812,5	118,2 %

• **Gestion: Moyens et produits revus à la hausse**

37. La hausse des crédits demandés s'explique par l'addition de 28 véhicules légers y compris 4 pick-ups à cabine double, 19 camions, 3 chariots élévateurs et 1 chariot à prise frontale. Ces crédits doivent permettre de financer le matériel et les équipements nécessaires pour renforcer le soutien logistique autonome des quatre postes de commandement de secteur, compte tenu de la difficulté inhérente à la mise en commun du matériel d'appui entre des sites éloignés les uns des autres

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	491,1	0,9 %

• **Mandat: modification de la portée ou de la nature du mandat**

38. La variation s'explique par la proposition d'ajouter un hélicoptère tactique à la flotte actuelle de la mission et de renforcer ainsi la nouvelle unité d'hélicoptères tactiques du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ainsi que les activités de vérification et de surveillance du Mécanisme le long de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Ceci permettra également de faire en sorte que les avions tactiques puissent toujours voler au moins par deux.

	<i>Variation</i>	
Communications	1 344,2	17,3 %

• **Mandat: modification de la portée ou de la nature du mandat**

39. La hausse des crédits demandés s'explique principalement par une augmentation des dépenses au titre des remboursements du matériel appartenant aux contingents, parallèlement à l'augmentation des effectifs. Elle s'explique aussi par les dépenses au titre des services Internet et des services de communications par satellite dans les sites et les bases d'opérations du Mécanisme conjoint. Le déploiement du matériel appartenant aux contingents tient compte du calendrier prévu de déploiement et des taux de vacance de postes prévus.

	<i>Variation</i>	
Informatique	436,3	17,1 %

• **Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat**

40. La hausse des crédits demandés s'explique principalement par l'acquisition d'un système d'information géographique et l'augmentation nette de 28 ordinateurs portatifs à la suite de l'augmentation du nombre des membres du personnel et des officiers d'état-major et l'augmentation correspondante des ressources requises au titre des services d'informatique (licences et appui centralisé notamment).

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	144,5	4,8 %

• **Mandat: modification de la portée ou de la nature du mandat**

41. La hausse des crédits demandés s'explique principalement par l'augmentation des prévisions de dépenses au titre des remboursements du matériel appartenant aux contingents, parallèlement à l'augmentation des effectifs et par les besoins en services médicaux dans les sites et les bases d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le déploiement du matériel appartenant aux contingents tient compte du calendrier prévu de déploiement et des taux de vacance de postes prévus.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	167,8	8,9 %

• **Mandat: modification de la portée ou de la nature du mandat**

42. La hausse des crédits demandés s'explique principalement par l'augmentation des dépenses au titre des remboursements du matériel d'observation appartenant aux contingents de l'unité de protection, parallèlement à l'augmentation des effectifs. Le déploiement du matériel appartenant aux contingents tient compte du calendrier prévu de déploiement et des taux de vacance de postes prévus.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

43. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la mission portent sur les points suivants :

a) Ouverture d'un crédit de 48 670 800 dollars aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 venant s'ajouter au crédit de 290 640 000 dollars qu'elle a ouvert à cet effet pour le même exercice en application de sa résolution [67/270](#);

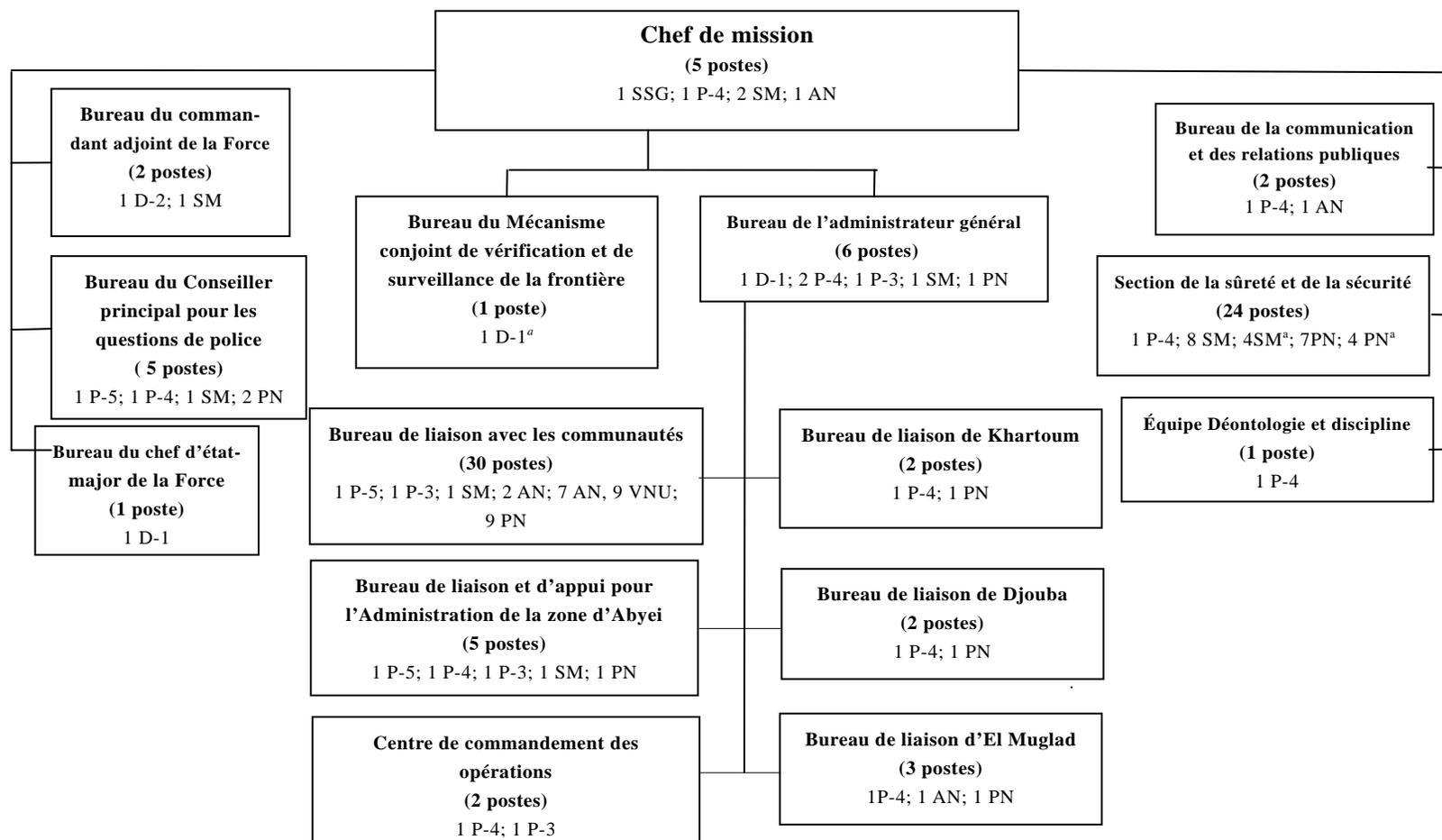
b) Mise en recouvrement d'un montant de 20 279 500 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 novembre 2013;

c) Mise en recouvrement, à raison de 4 055 900 dollars par mois, d'un montant de 28 391 300 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} décembre 2013 au 30 juin 2014, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Force.

Annexe

Organigrammes

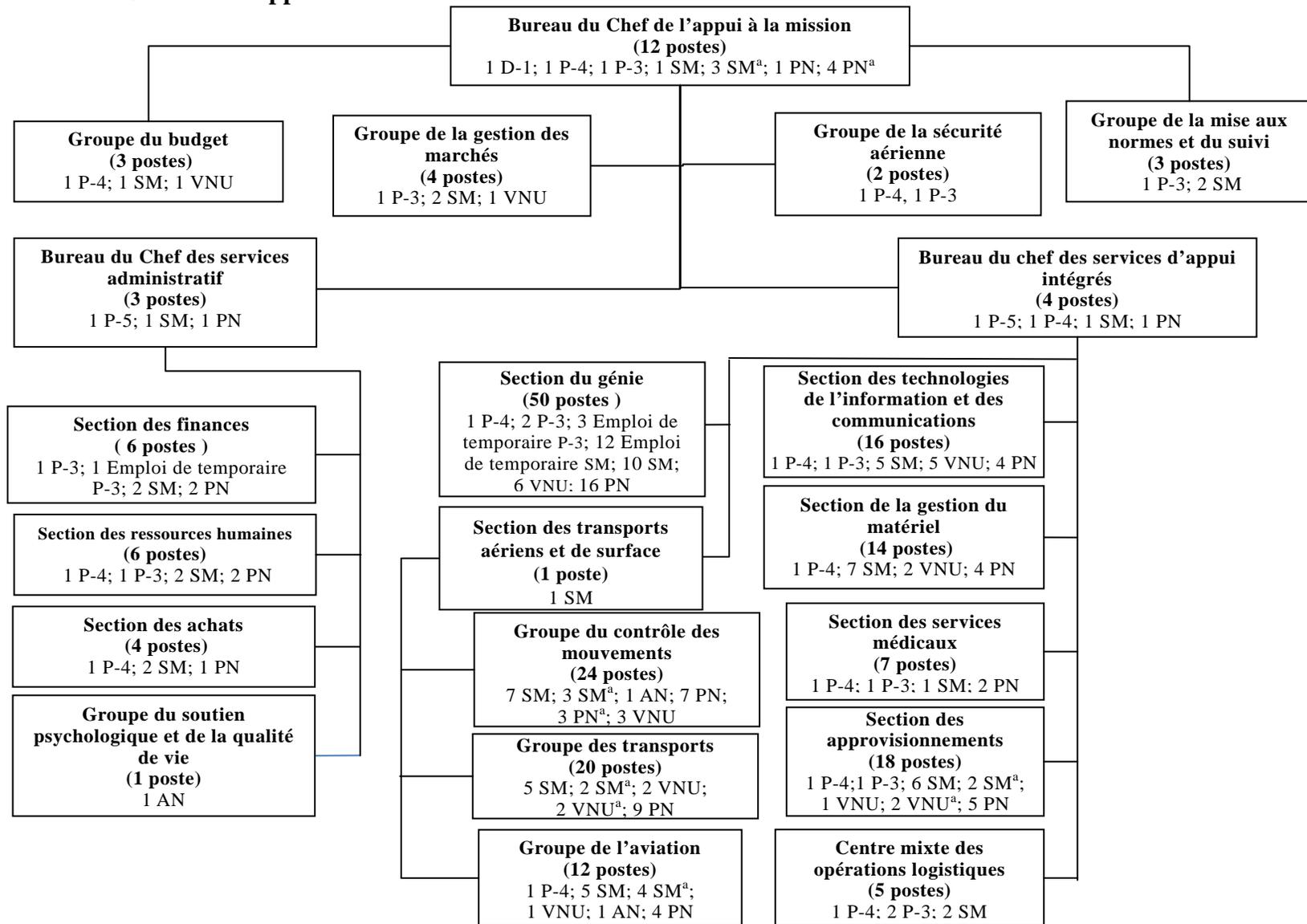
A. Services organiques



Abréviations : SSG : sous-secrétaire général; SM : Service mobile; AN : administrateur recruté sur le plan national; PN : personnel recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies.

^a Nouveau poste.

B. Services d'Appui



Abréviations : SSG : sous-secrétaire général; SM : Service mobile; AN : administrateur recruté sur le plan national; PN : personnel recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies.

^a Nouveau poste.

